

L'article 52 du Règlement

aux pétroliers en provenance de l'Alaska — parce qu'il ne possède pas d'équipement sophistiqué, comme des appareils multispectraux de bord servant à retrouver et à suivre la marée noire du haut du ciel, monsieur le Président.

La dernière fois que nous avons eu besoin de ce genre de matériel, nous avons dû l'emprunter des Américains. Ni l'équipement que nous possédons actuellement, ni les dépôts de matériel disponible nous permettraient de contrôler un déversement aussi gigantesque que les 240 000 barils de pétrole déversés par Exxon. Qui plus est, le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) et le gouvernement n'ont pas de politique active d'approvisionnement grâce à laquelle le pays pourrait compter sur les toutes dernières innovations technologiques pour nettoyer les marées noires.

Au lieu de cela, on attend que l'équipement devienne désuet ou irréparable avant d'acheter du nouveau matériel. Ainsi, même si des écologistes prédisent depuis 20 ans, comme nous le savons maintenant, une catastrophe semblable à celle à laquelle on assiste à l'heure actuelle en Alaska, le gouvernement fédéral refuse de s'engager financièrement à obtenir le matériel de nettoyage et la nouvelle technologie nécessaires si nous voulons poursuivre l'exploitation de combustibles fossiles en tant que source énergétique, ce qui est manifestement la voie suivie par le gouvernement.

Non seulement le gouvernement n'assume pas la responsabilité qui lui incombe de mettre au point la technologie voulue pour procéder aux travaux d'assainissement dans cette région, mais également, il sabre dans les crédits consacrés sous les gouvernements libéraux précédents à la découverte d'autres sources énergétiques; il supprime complètement ces crédits.

Les combustibles fossiles ne sont pas la seule solution aux problèmes énergétiques auxquels doivent faire face les Canadiens. Tant que le gouvernement refusera d'examiner de façon intelligente les solutions de rechange qui existent, nous continuerons d'être à la merci du type d'erreur humaine, de négligence criminelle et de déversements pétroliers dont nous venons tout juste d'avoir un exemple en Alaska ainsi qu'à d'autres occasions, auparavant, au large de l'île de Vancouver.

• (2130)

Au lieu d'élaborer une politique intelligente en faveur de l'exploitation des ressources énergétiques de remplacement, le gouvernement a sabré dans tous les domaines touchant les ressources énergétiques de remplacement et a littéralement mis tous ses oeufs dans le panier des combustibles fossiles.

Le premier ministre est enclin à l'hyperbole, et nous en avons entendu un échantillon il y a un jour à peine à la Chambre à propos de l'urgence d'agir en matière d'environnement.

Lorsque le ministre interviendra, nous l'entendrons sûrement dire qu'il se préoccupe vivement de la question. Il s'est préoccupé vivement de toutes les questions environnementales qui se sont présentées depuis qu'il est devenu ministre. Je rappelle au ministre que les Canadiens ont assez attendu pour obtenir des réponses depuis trois mois, et qu'il ne suffit pas de s'en préoccuper.

Le premier ministre a déclaré que le monde lui-même était confronté à un défi environnemental d'une ampleur sans précédent. «Étant conscient de cela, mon gouvernement...» et il a continué ainsi ses propos creux. En même temps, ce même gouvernement a réduit radicalement le budget qui existait du temps des précédents gouvernements libéraux.

En 1984, les dépenses consacrées à la recherche d'autres formes intelligentes d'énergie, notamment les programmes d'économie de l'énergie et d'exploitation de l'énergie renouvelable s'élevaient à 405 millions de dollars. Ce n'était pas suffisant, mais c'était un début.

A combien s'élèvent ces dépenses cinq ans après 1984, cinq ans après que le gouvernement a doublé la dette nationale? Les dépenses actuelles pour les programmes d'économie de l'énergie et d'exploitation de l'énergie renouvelable sont de 76 millions de dollars, et doivent être réduites à 39 millions de dollars d'ici à 1993.

Des voix: Quelle honte!

Mme Copps: Les Amis de la Terre ont trouvé curieux de voir la Chambre de commerce internationale, cette avocate bien connue de la cause environnementale, rejoindre les rangs des nouveaux convertis de l'écologie lorsqu'elle a gratifié le premier ministre d'un honneur quelconque dans ce domaine. Je n'ose en dire davantage tant j'en suis restée estomaquée. Les groupes écologiques devaient certainement l'être certainement eux aussi. Quand on songe aux mesures que le premier ministre a prises dans ce domaine, on constate que le bilan n'est pas admirable du tout. Ses réalisations ne résistent pas à l'examen public. Je dirais que sur ce chapitre, le ministre ne vaut pas son pesant d'eau ou de pétrole. Cette question n'est pour lui qu'un prétexte bien commode pour se faire ré-élire.

J'étais un peu malade également d'entendre le ministre faire cette annonce grandiose lorsqu'il est venu au Centre canadien des eaux intérieures pendant la campagne électorale: 125\$ millions pour nettoyer les pires endroits des Grands lacs quand je pense aux constats des récentes études cette semaine sur les rivières St. Clair et Niagara et le lac Ontario. Il en aurait coûté 120 millions de dollars rien que pour nettoyer le havre de Hamilton. A qui le premier ministre cherche-t-il à donner le change? Il parle d'environnement, mais il ne joint jamais le geste à la parole.